

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

CT217 Langues des affaires 2			
Ancien Code	ECCM2B17CPE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOCT2170		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Alice DELZENNE (alice.delzenne@helha.be) Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be) Grâce MENEGON (grace.menegon@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est en rapport direct avec les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de la communication écrite et orale en anglais ou en néerlandais en mettant progressivement l'accent sur les aspects économiques et professionnels.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
- 2.1 Recueillir et transmettre les informations dans un contexte multilingue
 - 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de la période d'apprentissage, il est attendu que de façon individuelle, l'étudiant soit capable de/d' :

1. appliquer et utiliser rigoureusement la théorie grammaticale notamment dans des exercices
2. comprendre et utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné
3. communiquer/formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages liés à la vie professionnelle
4. réagir et répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et oraux
5. traduire avec précision des mots, expressions et phrases.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECCM2B17CPEA Néerlandais des affaires 72 h / 6 C
 ECCM2B17CPEB Anglais des affaires 72 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM2B17CPEA	Néerlandais des affaires	60
ECCM2B17CPEB	Anglais des affaires	60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'évaluation (par exemple un travail ou une interrogation) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation. Se référer aux dispositions complémentaires de chaque AA.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais des affaires			
Ancien Code	3_ECCM2B17CPEA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOCT2171		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Alice DELZENNE (alice.delzenne@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objet d'acquérir et de développer la langue néerlandaise parlée et écrite dans les domaines relatifs à la formation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

- de formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages liés à la vie quotidienne, économique et professionnelle.
- de structurer correctement des phrases dans la langue cible.
- d'utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.
- d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices.
- de répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et/ou oraux moyennement complexes.
- de traduire avec précision des mots et/ou expressions et/ou phrases.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Vocabulaire usuel et vocabulaire de base en néerlandais des affaires
- révision des principaux principes grammaticaux et de conjugaison
- Structures de phrases simples utilisées dans les relations économiques
- Stimulation orale individuelle ou en groupe sur des sujets économiques
- Compréhension de textes et compréhension à l'audition sur des thématiques économiques
- les thèmes lexicaux abordés concernent entre autres:

het bedrijfsleven
handel en distributie
economie

Démarches d'apprentissage

- approche déductive, inductive, interactive et progressive
- jeux de rôle
- théorie

- exercices dirigés
- travail en autonomie et/ou en groupe
- quiz interactifs

Dispositifs d'aide à la réussite

- planning d'étude posté sur ConnectED
- exercices supplémentaires postés sur ConnectED
- évaluation continue
- séance de questions/réponses
- évaluations formatives sous forme de quiz via l'application wooclap et kahoot
- liste de ressources intéressantes distribuée en début de cours et postée sur ConnectED

Sources et références

- Comprendre et exploiter des textes d'actualité, Baelen, Degrave, De Rycke et Hiligsmann, De Boeck supérieur 2018
- Exercices de grammaire illustrée du néerlandais, G. Rosen, Ed. Hatier, Erasme 2015, cahier d'exercices (achat obligatoire)
- Guide pratique de la communication, 101 actes de communication, Th. Vromans, D. Hatier Nederlands voor managers(3è édition), Guy Sirjacobs-Jean-Paul Callut, De Boeck 2006
- Taalrijk, Ludo Eechaudt, Erasme 2001
- Handelscommunicatie Nederlands, Jean-Pierre Vandenberghe, Van IN 2001
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 1 , Christian Loriaux,De Boeck 2014
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 2 , Christian Loriaux, De Boeck 2004
- Néerlandais des affaires intermédiaire-avancé volume2, De Boeck supérieur 2016
- Néerlandais pour réussir 1 et 2, Agneessens et Vlieghe, VAN IN 2012
- Ter Zake-zakelijk Nederlands voor anderstaligen, Lyan Bekkers et Susan Mennen, Intertaal 2017
- Tien op tien, Ludo Eechaudt,Barbara Brooijmans et Nicole Engelen, Erasme 2006

sites internet:

- wallangues.be
- vrt.be
- reverso.com
- quizlet.com
- nedbox.be
- nl.metrotime.be
- neerlandaisfacile.com - linguee.com - mijnwoordenboek.nl

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- chapters du cours et documents du cours à télécharger sur ConnectED
- matériel audio
- matériel audio-visuel d'internet (sources mentionnées dans les chapters du cours)
- powerpoints postés sur ConnectED
- livre de grammaire
- notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'ensemble de l'unité d'enseignement se base sur une évaluation continue de l'unité.

Elle se compose de :

a) interrogations et/ou travaux tout au long de l'année : celles-ci se composent de tests qui vérifieront les acquis linguistiques indispensables à une connaissance active et pratique de la langue. Ces interrogations/travaux représentent 40% de la note finale de juin.

b) examen écrit (40%) et oral (20%) en juin sur la matière de toute l'année

Les étudiants qui n'ont pas obtenu 10/20 à la note finale de juin (TJ + janvier + juin) , auront un examen écrit et oral en septembre portant sur la matière de toute l'année. Le TJ ne sera plus pris en compte.

Août-septembre: Examen écrit = 70% et examen oral = 30%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	40		
Période d'évaluation			Exm	60	Exm	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Cette activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible. Exposés, instructions, explications, évaluations et autres outils pédagogiques seront partiellement voire complètement conçus en néerlandais.

La matière est cumulative (tout, toujours)

La présence à toutes les évaluations est requise.

Aucune dispense n'est envisagée entre janvier et juin ni entre juin et septembre.

La note qui figurera au bulletin de janvier est une note provisoire qui correspondra à la moyenne des interrogations d'évaluation continue réalisées au cours du Q1. Cette note sera ensuite mise à jour en fin de Q2 avec les notes des interrogations du Q2 et de l'examen de juin.

Le TJ n'est plus pris en compte dans la note attribuée au bulletin du Q3.

N.B. : En cas de non-présentation d'une partie de l'évaluation

Si un(e) étudiant(e) est dans l'incapacité de présenter l'une des interrogations, il/elle devra spontanément faire parvenir à son enseignant(e) un justificatif d'absence officiel valable (ex. : CM) dans les 48h qui suivent le jour de l'interrogation concernée. Cette interrogation ne sera alors pas comptabilisée dans la moyenne finale de l'évaluation continue. A défaut de justificatif valable, l'interrogation sera comptabilisée avec une note de 0. Aucune séance de rattrapage ne sera organisée pour les interrogations d'évaluation continue.

Si un(e) étudiant(e) n'a pas participé à au moins 3 des 4 interrogations (quels que soient les motifs invoqués), il/elle ne pourra pas présenter l'examen écrit en juin et la note finale qui lui sera attribuée au bulletin du Q2 sera PP (pas présenté), CM ou ML selon le motif invoqué et le justificatif produit. Il/Elle devra alors présenter l'examen de néerlandais en 2ème session et la note obtenue à celui-ci représentera 100% de la note finale attribuée au bulletin du Q3.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen de juin au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen lors de la 2ème session, quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf éventuellement en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction. Il est à noter que, même dans ces circonstances, les délais et les impératifs organisationnels peuvent rendre impossible la repasse pendant la même session.

La note de PP attribuée au bulletin de Q2 prévaut sur la mention « CM » si au moins une absence lors d'une interrogation n'a pas été justifiée valablement. Ce PP pourra toutefois être converti en PR si l'étudiant en fait expressément la demande (soit via le formulaire ad hoc à remettre au secrétariat, soit via un email envoyé à son enseignant(e)).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais des affaires			
Ancien Code	3_ECCM2B17CPEB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOCT2172		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be) Grâce MENEGON (grace.menegon@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour objet, dans la continuité du cours de bloc 1, de consolider, systématiser et étendre les acquis et compétences en langue anglaise. Les objectifs poursuivis sont entre autres:

- Approfondir et revoir les notions fondamentales lexicales, grammaticales et syntaxiques abordées en bloc 1.
- Préparer et orienter l'étudiant(e) vers les situations de la vie quotidienne et professionnelle auxquelles elle ou il est susceptible d'être confronté(e) en travaillant les quatre compétences linguistiques : compréhension à l'audition, à la lecture, expression orale et expression écrite.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de la période d'apprentissage, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de/d':

- Formuler correctement par écrit ou oralement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle.
- Structurer correctement des phrases.
- Prononcer de manière appropriée les mots et phonèmes de la langue anglaise.
- Appliquer rigoureusement la théorie grammaticale entre autres dans des exercices et des phrases.
- Répondre et réagir adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits ou oraux.
- Traduire avec précision des textes, mots, expressions et phrases.
- Comprendre, traduire et décoder des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes lexicaux abordés concernent entre autres:

- Writing mails, emails and other messages
- Telephone
- Start ups
- Raising capital
- Business plans
- Franchise and e-commerce
- Marketing

Quelques points grammaticaux vus ou revus:

- Present & past tenses
- Present perfect
- Past perfect
- Conditional
- Modals

- Passive
- Pronouns
- Possesives
- etc...

Démarches d'apprentissage

- De nombreuses activités de classe mêlent la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture et l'expression orale en amenant les étudiants à collaborer en petits groupes afin de s'exprimer sur les thématiques développées.

De cette façon, l'implication personnelle dans les groupes et la participation aux activités d'enseignement est favorisée.

- L'enseignant supervise les activités de classe en expliquant, en écoutant, en encourageant, en conseillant et en corrigeant les messages oraux et les productions écrites.
- La bonne préparation des exercices et travaux sera vérifiée par l'enseignant qui veillera à ce que soit tiré un maximum de bénéfices de la présentation et la correction de ceux-ci.
- Des évaluations obligatoires (ou non) ,permettront aux étudiants de prendre la mesure de leurs progrès, capacités et connaissances.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Exercices de révision
- Préparation et correction d'exercices et de travaux à domicile
- Présentation(s) orale(s) en classe
- Conversations et travail en équipe
- Interrogations et évaluations
- Feedback et commentaires quant aux travaux effectués ou présentés
- Module Helha intitulé: "Ecrire à la Helha".

Sources et références

English Grammar in Use.(Intermediate) MURPHY R. (obligatoire)

Documents audio et/ou vidéo

Exercices en ligne

Sites internet tels que:

- Wallangues
- Linguee ou Reverso etc.
- Gramlink-anglais
- Anglaisfacile.com
- Webster-Merriam
- British council

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus et/ou documents ou fichiers à télécharger sur la plateforme Connected.

Liens vers des vidéos, exercices ou autres ressources via Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation

L'évaluation de l'ensemble de l'unité d'enseignement se base sur une évaluation intégrée de l'unité qui se compose de :

- Interrogations et travaux en cours de Q1 : /25 points
- Examen partiel de janvier Q1 (session) : /25 points (Ecrit - matière Q1)
- Interrogation(s), travaux et/ou présentation(s) orale(s) Q2 : /20 points
- Évaluation de juin : /30 points (matière Q2)

TOTAL /100

Q3 : matière de toute l'année (donc Q1 + Q2) = 100% des points

En d'autres mots, les étudiants qui n'ont pas obtenu minimum 10/20 à la note finale de juin (total de : TJ+janvier+examen de juin) , auront un examen au Q3 août/septembre portant sur la matière de

toute l'année. Les cotes de TJ ne sont plus prises en compte lors de la session du Q3.

Il est à noter, qu'en raison du caractère d'unité filée de l'AA de l'UE (à savoir une unité d'enseignement courant sur l'ensemble de l'année sans discontinuité), l'accès aux épreuves de TJ (interros et travaux) est strictement limité et réservé aux étudiants et étudiantes régulièrement présents au cours ou qui ont la possibilité d'y assister tout au long de l'année. Les autres se verront proposer un contrat de dispositions spécifiques pour les crédits non acquis, lequel stipule ne prendre en compte que les résultats obtenus aux épreuves organisées en session d'examens de Q1 et de Q2. Ces résultats seront additionnés l'un à l'autre pour l'obtention de la cote finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int + Trv	25	Int + Trv	20		
Période d'évaluation	Eve	25	Exe	30	Exe	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins principalement l'accent sur la langue cible.

La présence aux différentes activités d'enseignement est indispensable.

La matière est cumulative (tout, toujours)

La présence à toutes les évaluations est requise.

En cas d'absence non justifiée à une interrogation du TJ ou en cas d'un travail non remis, l'étudiant obtiendra une note de zéro pour cette interrogation ou ce travail.

Les étudiant(es) absent(es) d'une interrogation, pour une raison valable et dûment justifiée (vrai CM, attestation officielle...) dans un délai de maximum 48 h, se verront proposer une date unique pour la représenter. En cas d'absence non justifiée ou communiquée hors délai, d'absence(s) répétée(s) ou de CM systématique à la nouvelle date proposée pour le test, une cote de zéro sera attribuée au test concerné.

Il est à noter que si l'objectif des absences à répétition aux interrogations est d'échapper aux évaluations effectuées en cours de semestre, il est possible et plus sain d'opter pour la sortie complète du système d'évaluation qui incorpore une part de TJ dans la cote de l'étudiant(e). Dans ce dernier cas, la cote obtenue pour l'AA sera basée uniquement sur les cotes obtenues aux évaluations en session de janvier et de juin. Toutefois ce choix ne pourra en aucun cas se faire à posteriori.

En cas d'absence non justifiée à l'évaluation de janvier et/ou à minimum une des parties de l'examen de juin, l'étudiant obtiendra "PP" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement.

Comme déjà annoncé dans les modalités d'évaluation, aucune cote de TJ n'est reprises en compte lors de la session du Q3.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session (janvier ou juin), la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).